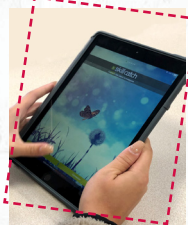


Suivez le Bac technologique

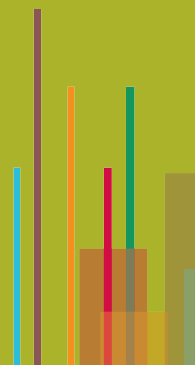


BAC TECHNOLOGIQUE

À LA RENTRÉE

Un Ipad pour chaque nouvel étudiant !

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT



MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



Métiers visés :

- Agriculteur
- Maraîcher / Apiculteur
- Salarié agricole
- Technicien conseiller en agriculture
- Contrôleur laitier
- Assistant(e) de cabinet vétérinaire
- Contrôleur laitier
- Assistant(e) de cabinet vétérinaire
- Éleveur de chevaux
- Éleveur de chiens ou chats
- Animateur nature/territoire

NIVEAU ET DURÉE



FORMATION DE NIVEAU 4 (BAC)

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.



Pourquoi choisir les Établières ?

- 5 semaines de stage en entreprise agricole et/ou organisme professionnel
- 3 semaines de stage collectif : découverte des enjeux d'un territoire, développement des ressources et produits / Étude d'un cas concret d'activité professionnelle dans un territoire / Éducation à la santé et au développement durable
- De nombreuses visites d'entreprises agricoles
- Des activités pratiques en laboratoire



SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

PROGRAMME

• ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français / Philosophie, langue vivante A, langue vivante B, éducation physique et sportive, mathématiques et TIM, EMC, ESC et Histoire-Géographie

• ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (Enseignements technologiques)

Première : Gestion des ressources et de l'alimentation, Territoire et sociétés, Technologie

Terminale : Gestion des ressources et de l'alimentation, Territoire et technologie

• ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Animaux du monde, soin animalier (non valorisable à l'examen), hippologie/équitation (3h/semaine, valorisable à l'examen), sport étude équestre (4h/semaine, galop 5 min.), option EPS : sports de pleine nature + sports collectifs ou sports de raquette (valorisable à l'examen)

• UNITÉ FACULTATIVE

Engagement citoyen

• ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Soutien, orientation, conduite d'un projet collectif

Modalités d'inscription

• Admission sur dossier et lettre de motivation

Inscriptions en ligne sur le site internet www.etablieres.fr.

Envoi de la plaquette par mail ou par courrier sur simple demande.

• Une commission se réunit pour la sélection des dossiers

• Formation accessible après une classe de 2nde générale et technologique



Les plus



- Contrôle continu (40% note du bac) + évaluations terminales (60%)
- Entraînement à l'épreuve du grand oral
- Infrastructures sportives au sein du campus des Établières
 - Animations à l'internat
- Découverte du monde professionnel
- Une semaine d'échanges ERASMUS
- BAC niveau 4 enregistré au RNCP et certifié sous l'autorité du Ministre chargé de l'Agriculture

Contact

Lycée des Établières

Route de Nantes - BP 609
85015 La Roche-sur-Yon cedex

secretariat-lycee@etablieres.fr
www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

MÉTIERS DE
L'AGRICULTURE

Scolarité 2024-2025

4^{èmes}, 3^{èmes}, 2^{ndes} professionnelles, 1^{ères} et terminales professionnelles et STAV

	Interne *	Demi-pension (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2582 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	830 €	830 €	830 €	830 €
Frais fixes (photocopies, transports, ...)	250 €	250 €	250 €	250 €
Total**	3662 €	2180 €	1961 €	1080 €

2^{ndes}, 1^{ères} et terminales générales

	Interne *	DP (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2582 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	830 €	830 €	830 €	830 €
Frais fixes (photocopies, transport, ...)	150 €	150 €	150 €	150 €
Total**	3562 €	2080 €	1861 €	980 €

* Il n'y a pas d'internat le dimanche soir.

** Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture. Provision frais variables : transports, sorties pédagogiques. Une régularisation sera effectuée en fin d'année scolaire.

Cotisation à ajouter à l'association culturelle et sportive : **40 €** à verser à la rentrée scolaire par **chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE**. Objet : organisation de manifestations culturelles et sportives durant l'année pour les élèves du lycée. **Aucune facturation n'intervient durant l'année scolaire, tout est compris.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

AIDE FINANCIÈRE
AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute et vous proposons des solutions en matière d'aide financière pour favoriser l'accessibilité aux études. Voici celles dont vous pouvez bénéficier pour alléger le coût de la scolarité de votre enfant :

- **LES BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**, qui concernent les élèves du lycée, sont une aide du Ministère de l'Agriculture attribuée aux familles sous conditions de ressources. **Une simulation est à effectuer** au préalable sur le site interne <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr>. Si vous répondez aux critères, le formulaire CERFA 11779*06 de demande de bourse est à télécharger sur <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/> Quelques exemplaires seront également disponibles à l'accueil du lycée sur demande.
- **LA BOURSE AU MÉRITE** concerne les élèves déjà boursiers, issus de classe de troisième (générale ou technologique) ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au Diplôme National du Brevet. La constitution du dossier est effectuée en même temps que le dossier de bourses nationales. Un élève boursier au mérite conserve ce privilège pendant toute sa scolarité*. Les élèves déjà bénéficiaires de la bourse au mérite doivent le signaler au secrétariat afin de proposer une reconduction.
- **LE FONDS SOCIAL LYCÉEN (FSL)** est une aide exceptionnelle attribuée par le Conseil Régional et le Ministère de l'Agriculture. Chaque situation est étudiée par une commission d'attribution qui décide du montant alloué.
- **L'AIDE AU TRANSPORT** est versée par le Conseil Départemental aux élèves pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves demi-pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires domiciliés hors Vendée (informez-vous sur le site internet du Conseil Départemental de votre département le plus rapidement possible). Cette aide concerne uniquement les collégiens de 4^e et 3^e et ne concernent pas les élèves externes.

* Sous réserve de résultats suffisants ou de modification par le Ministère.

Options facultatives

Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture.

- **Équitation** (4^{ème} et 3^{ème}) : 2h d'équitation par semaine. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie équitation** (de la 2^{nde} à la terminale) : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie arts et spectacles équestre** (de la 2^{nde} à la terminale) : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie équitation en sport étude équestre*** (de la 2^{nde} à la terminale) : les conditions d'entrée sont d'avoir le galop 5 et la licence**.
 - 1h de théorie + 4h d'équitation/semaine + renforcement musculaire. Tarif à l'année : 3 319 €*.

*Ce tarif ne prend pas en compte les frais de transports, d'hébergement et de restauration pour les concours de sauts d'obstacle prévus pour l'année, qui sont à la charge des familles. Les concours sont payés au centre équestre.

** Licence : de 25 € à 36 € selon l'âge.

- **Option sports de pleine nature / Canoë, Golf, Surf, VTT** : 3h par semaine. Tarif : 195 € pour l'année.
- **Animaux du monde - soin animalier** : 40h/an, soit un mercredi après-midi par mois. Tarif : 195 € pour l'année.
- **Autorisation de conduite de tracteur ou télescopique** : 1 module 240 € - 2 modules 380 €

Tous les élèves peuvent suivre ces enseignements facultatifs qui comptent pour leur diplôme.

Pour les élèves de 4^{ème} - 3^{ème}, ces options ne sont pas présentées au DNB.

À l'inscription, les élèves s'engagent pour toutes les options et pour toute l'année scolaire. Seul l'accident ou la maladie sera pris en compte pour une régularisation.